

Le BIO

Bulletin d'Information d'Offlanges



Sommaire

■ Vie communale

La bonne eau d'Offlanges p. 2

La Nounourserie p. 2

■ La parole aux habitants

Association « Sauvons le Massif de la Serre » p. 3

■ Vie pratique

Bruits de voisinage p. 4

Informations diverses p. 4

■ Vie associative et festivités

Agenda associatif p. 4



Éditorial

Le choix des entreprises pour réaliser la restauration de l'intérieur de notre église a été plus long que prévu. Les travaux ne commenceront qu'au début de cette année, la fin étant toujours maintenue pour le printemps 2017.

À la suite de la consultation des entreprises, le coût total des dépenses est estimé à 683 255 € TTC, dont environ 100 000 € à la charge de la commune en raison des subventions accordées ou escomptées. Dès à présent, je tiens à remercier celles et ceux qui ont décidé d'aider au financement de ce projet par l'intermédiaire de la Fondation du patrimoine.

La réforme territoriale va entraîner la disparition de notre Communauté de Communes Nord Ouest Jura au 31 décembre. Les communes seront rattachées, soit à la Communauté de Communes Jura Nord, soit à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Quelle que soit la décision pour notre commune, on peut craindre des conséquences financières importantes en raison principalement du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement. Malgré tout, je continuerai à me battre avec le soutien du conseil municipal pour que la commune conserve la gestion de son alimentation en eau potable.

Enfin, si certains, pour leur confort personnel, refusent que l'exploitation de la carrière aille à son terme dans les limites arrêtées en 1998, préférant que les lieux restent en l'état, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que le projet de fin d'exploitation aboutisse dans l'intérêt de la commune et des générations futures.

Le conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2016.

Le maire

Contact

Mairie d'Offlanges
Place Charles BOISSEAU
39 290 OFFLANGES

Tél/Fax : 03 84 70 36 29
E.Mail : mairie.offlanges@wanadoo.fr
Permanence : jeudi de 9h00 à 12h00.
Site Internet : <http://www.offlanges.fr>



La bonne eau d'Offlanges

Comme vous le savez peut-être, Offlanges a la chance d'avoir sa propre alimentation en eau potable grâce à un ensemble de sources situées dans sa forêt communale sur le massif de la Serre. Cette eau est acheminée au village par un ensemble de captages et de canalisations.

La bonne qualité de notre eau demande diverses actions d'entretiens assurées par notre maire, les conseillers municipaux, l'employé communal et des habitants du village.



Les volontaires prêts pour l'intervention

Ces actions consistent :

- au nettoyage des différents « puits » et des zones de passage des canalisations (lavage de l'intérieur des regards, fauchage, coupe des arbustes) pour une meilleure efficacité des captages et garantir l'accessibilité des conduites en cas d'intervention ;



Marc Barbier descendant dans un puits

- au nettoyage des réservoirs au moins une fois par an (château d'eau et réservoir tampon) ;
- au nettoyage quotidien (et même plusieurs fois par jour lorsque c'est nécessaire) du filtre à l'entrée du château d'eau ;
- à la surveillance régulière de la consommation d'eau et du bon fonctionnement de l'ensemble du réseau.

C'est ainsi que le 31 octobre dernier, les conseillers disponibles, sous l'égide de notre maire, se sont donné rendez-vous à 8 h 30 pour vérifier et nettoyer les différents puits et regards (quinze au total) disséminés dans la forêt communale et permettant la collecte de nos cinq sources d'eau potable.

D'abord une vérification de la présence de gaz est faite pour éviter à la personne qui descend dans le puits de se trouver mal (le plus profond est d'environ cinq mètres). Si besoin, l'eau du fond est pompée et le puits est nettoyé. Aussi, il faut enlever toute obstruction qui empêcherait le bon écoulement de l'eau et qui risquerait de se retrouver dans le réservoir.

Cette matinée, par chance ensoleillée, s'est passée dans la bonne humeur, avec au retour, quelques champignons, qui ont agrémenté ce bon moment convivial.

Alors, lorsque vous tirez du robinet un verre d'eau bien fraîche ou que vous prenez une douche, ayez une pensée pour ceux qui font que cette ressource naturelle et communale soit disponible le mieux et le plus longtemps possible. □

Sylvie LEROY



Regard nécessitant un nettoyage

La Nounourserie



Afin d'éviter la fermeture de la crèche décidée par la CCNOJ (Communauté de Communes Nord-Ouest Jura), six communes, Frasnè-Les-Meuilières, Moisse, Montmirey-Le-Château, Offlanges, Peintre, Pointre se sont engagées pour sauver ce service rendu aux familles et sauvegarder les emplois.

Elles ont créé en janvier 2015 un SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) qui permet la gestion et le fonctionnement de cette structure « la Nounourserie » située à Moissey.

Ce SIVU fonctionne sur le mode du bénévolat, aucun élu n'est indemnisé.

L'adhésion à ce SIVU permet aux familles :

- d'être prioritaires pour l'inscription de leur enfant à la Nounourserie ;
- de bénéficier d'un tarif horaire préférentiel sans la majoration de 15 % appliquée aux habitants des communes hors SIVU.

Depuis sa création, les 15 places à temps plein sont occupées par 31 enfants. □

Jean-Claude Thabard

Informations



■ **Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

■ **Tél.** : 03 84 69 53 98

■ **Email** : lanounourserie.moissey@orange.fr

■ **Les délégués** : Jean-Claude THABARD (titulaire) et Jean-Michel GRAS (suppléant).

Association « Sauvons le Massif de la Serre »

Créée en juillet 2015 et présidée par M. Stéphane Lhomme, cette association nous donne son point de vue sur la poursuite d'exploitation de la carrière de Moissey. Rédigé par l'association, cet article exprime le point de vue de ses membres défendant leurs intérêts personnels, mais en aucun cas ne représente la position du conseil municipal qui a en charge l'intérêt général de la commune.

Explications par Alexandre Lenoble :

À nos chers compatriotes.

En 1877, l'abbé Chère nous disait « N'est-elle pas belle, cette terre devenue la nôtre, et Offflanges n'offre-t-il pas le plus beau site de la région ? De cette plate-forme qui porte nos maisons, quel magnifique panorama tout autour de nous. Ce beau et verdoyant rideau tiré à l'Est, c'est la forêt de la Serre, dont la couleur se nuance si agréablement avec celle de nos vignes... »

L'association Sauvons le Massif de la Serre reprend aujourd'hui ce thème et milite pour la fin de l'exploitation en décembre 2016 conformément à l'arrêté préfectoral en cours. Les adhérents de l'association sont des habitants d'Amange, Brans, Moissey et Offflanges. A ce jour une pétition contre le projet de prolongation de la carrière a recueilli 500 signatures. Amange, Frasnès les Meuliers, Gredisans, Menotey et Moissey nous ont accueillis aimablement au sein de leur conseil municipal pour échanger sur le sujet. Nous remercions aussi Offflanges qui nous donne l'occasion d'exposer notre point de vue dans le présent bulletin municipal.

Qui est responsable de cette situation ?

En acceptant le contrat de forage en février 2015, Offflanges est la seule commune responsable de cette triste situation. Les principaux points acceptés malheureusement sans négociation sont les suivants :

1 Offflanges touchera 35,20 cts/tonne une fois la part ONF déduite. Moissey environ 3000 €/an. Aucune indemnisation pour les autres communes pourtant impactées largement par les nuisances.

• Quelques exemples de prix constatés pour des granulats de qualité équivalente : 65 cts à Courzieux en 2012, 75 cts à Bischoffsheim en 2015, 75 cts aux Houches en 2008.

• L'ONF a même confirmé au conseil municipal que le coût d'un granulats de moins bonne qualité était supérieur.

Alors, pourquoi avoir accepté un prix si bas ?

2 Les quantités demandées sont exorbitantes et non justifiées

• Ce granulats est théoriquement exclusivement réservé aux couches de roulement des routes à fort trafic. Or cela n'est pas le cas, on le voit répandu sur des chemins communaux !

• Le carrier demande un maximum de 300 000 tonnes/an (le double de ce qu'il exploite aujourd'hui), soit 3 000 000 tonnes sur 10 ans. Or les services de l'état (SDC-DREAL) ne prévoient pas de création d'autoroutes et l'entretien du réseau APRR en Franche-Comté est estimé à 670 000 tonnes de matériaux toutes couches confondues pour les 10 ans à venir.

Alors pourquoi gâcher ce matériau précieux et extraire autant si cela n'est pas nécessaire ?

3 Les heures d'exploitation génératrices de nuisances sont prévues de 7 à 22 h avec extension possible au samedi matin.

• Or d'autres carrières s'organisent pour respecter le bien-être des habitants. Et cas de forte demande, le carrier a toujours la possibilité de stocker comme c'est le cas actuellement.

• Le carrier avait promis publiquement de prendre en considération ce point dans sa demande, cela n'a pas été respecté.

Alors pourquoi imposer de telles nuisances aux habitants ? Tous ces points auraient dû faire l'objet de négociations. Il serait souhaitable qu'Offflanges puisse à nouveau se prononcer sur ce contrat.

Pourquoi s'opposer à ce projet d'extension ?

1 Parce qu'on nous avait promis la fin de l'exploitation en juin 2015.

2 Parce que nous souhaitons protéger les qualités intrinsèques de notre patrimoine naturel au même titre que nous entretenons chèrement notre patrimoine bâti.

3 Parce que nous avons encore la chance de bénéficier de cet espace protégé du Massif de la Serre et que le détruire avec ces extensions successives de carrière, revient à altérer durablement la qualité de vie nos villages.

4 Parce que des habitants souffrent quotidiennement des nuisances de la carrière et du passage incessant des camions.

Pourquoi vouloir détruire notre qualité de vie et notre patrimoine naturel ?

1 Pour l'argent ?

• La carrière permet dit-on « de mettre du beurre dans les épinars », mais cela ne dure qu'un temps alors qu'une exploitation forestière rapportera toujours plus in fine.

• Au 35 cts/tonne que touchera Offflanges, il convient de déduire les sommes liées à l'achat de terrains boisés pour compenser les taxes de défrichement et de prévoir une réserve budgétaire pour l'entretien du site après exploitation.

Au final que restera-t-il véritablement ?

2 Pour l'emploi ?

• Depuis sa création la carrière est passée d'environ 80 à plus ou moins 14 employés. Cela prouve que plus on exploite, moins on embauche.

• À la question « en cas de baisse de rentabilité, qu'advient-il des emplois ? » M. Pernot, lors de la première visite de la carrière le 5 mai 2015, répond : « le personnel sera licencié ». Ni Pernot, ni Colas-Est (filiale de Bouygues) ne garderont du personnel pour rien.

Il ne faut pas se faire d'illusion !



Les insupportables passages de camions :

Si l'exploitation augmente en quantité de granulats extraits, le passage des camions continuera et s'accroîtra dans les communes voisines, près de 75 camions jours passeront entre Amange et Moissey.

• Lors de la réunion publique de novembre à Amange, M. Pernot a précisé qu'aucun dédommagement n'était prévu pour compenser les gênes occasionnées : bruits, vibrations, dangerosité et dévaluation des biens immobiliers en bord de route.

• Or Amange envisage d'ores et déjà de prendre un arrêté pour interdire la circulation de ces camions, si le projet se fait.

Que se passera-t-il ? Tous les camions sur Moissey ? Et pourquoi pas sur Offflanges, comme cela a été le cas l'été dernier, lors des travaux de démolition rue de la Serre à Moissey ? Un camion dégrade les routes 20 fois plus qu'une voiture. Qui paye la réfection des chaussées ?

La remise en état : un vrai sujet

En laissant de côté les préconisations demandées notamment par JNE (Jura Nature Environnement), la remise

en état du site se réduit simplement à laisser le trou béant pour qu'il se remplisse d'eau, faire quelques talus, remblayer en partie le site et laisser la friche s'installer.

Une véritable remise en état pourrait éventuellement générer de l'emploi et des ressources pour la commune.

• En effet, le bassin envisagé pourrait être bien plus qu'une réserve d'eau pour les incendies de forêt. Il y a certainement d'autres possibilités de profiter de ce million de mètres cubes d'eau. Mais cela mérite un minimum de débat et d'échange entre Offflanges et les autres acteurs de la Serre qui peuvent être porteurs de projets.

• Si les berges étaient aménagées, cela pourrait servir de base de loisir, de lieu de promenades, d'espace de manifestations diverses et variées...

• Si les falaises étaient équipées, elles pourraient servir à des activités sportives...

• Si les espaces plantés avaient une pente raisonnable, l'exploitation de bois pourrait rapporter à la commune.

En réalité tout a été prévu pour nos amis les bêtes, mais une fois de plus l'humain est mis à l'écart. Nous risquons de nous retrouver pour longtemps avec une friche inutile génératrice de dépenses dont l'entretien sera à la charge de la commune d'Offflanges. Souhaitons-nous vraiment ça ?

La conduite d'eau : une priorité

La commune d'Offflanges promettait en 2012 sa remise en place pour juin 2016. Lors de la réunion publique d'Amange en novembre dernier, le carrier promettait aussi de réaliser ces travaux en 2016 :

• Le carrier justifie la nécessité de prolonger l'exploitation pour avoir la matière première nécessaire afin de remettre en place la conduite d'eau.

• Selon les schémas de principe de remise en état, un remblai colossal d'environ 2 866 000 m³ sera érigé ; c'est à peu près équivalent à la pyramide de Khéops (230 m au carré par 146 m de haut soit 2 592 000 m³).

• Si ce principe est retenu, où passeront les dumpers pour rejoindre les stations de concassage ?

• De plus, comment déplacer autant de remblais en si peu de temps ? Selon nos calculs, pour déplacer 7 349 000 tonnes, il faudrait plus de 245 000 camions de 30 tonnes, soit l'équivalent de 108 camions par jour pendant 10 ans !

Comment cette promesse pourrait-elle être tenue ?

• Si le projet de prolongation de la carrière se réalise tel qu'il est prévu à ce jour, nous risquons d'attendre environ 10 ans de plus avant que la remise en état soit effective.

• Voire encore plus longtemps, si l'exploitation devait se poursuivre ensuite sur les parcelles de Montmirey-le-Château, puis Serre-les-Moulières ; propos tenus par M. Pernot lors de la visite de la carrière en septembre dernier et confirmés dans sa demande d'exploitation.

Pourquoi ne pourrait-on pas tout simplement et avant toute décision sur la poursuite ou non de l'exploitation, envisager une sorte d'aqueduc ? Ce serait économique, rapide, accessible et visitable. On éviterait d'une part de la découverte inutile et d'autre part de faire prendre le risque de priver Offflanges de sa propre eau de source durant les 10 prochaines années. Pourquoi la commune n'impose-t-elle plus cette volonté pourtant si primordiale ?

En bref

Vous l'aurez compris, il y a des tas de possibilités pour améliorer nos conditions de vie et faire en sorte qu'Offflanges protège encore autant qu'il se peut ce site remarquable, comme le déclarait en son temps l'abbé Chère. Pour cela, il ne faut pas rester les bras croisés. Nous devons nous défendre tous ensemble pour sauver notre bien commun, et lors de l'enquête publique qui aura lieu prochainement, nous réunir et dire ce que nous souhaitons pour le devenir de la Serre, pour notre bien, mais aussi pour celui des générations qui nous succéderont.

Pour plus d'infos et contact voir site internet :

<http://sauvons-la-serre.e-monsite.com>

Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que :



- du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 20 h ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Arrêté préfectoral du 13 avril 2012. □

Rappel

Les semaines de collecte des déchets sont modifiées depuis de début de l'année 2016 pour le bac bleu :

- Semaines impaires : 1 bac



- Semaines paires : 2 bacs



Renseignements en mairie ou sur le www.sictomdole.fr

Souscription

La commune d'Offlanges, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, a décidé de lancer une campagne de souscription en faveur de la restauration de l'intérieur de l'église « Notre Dame de l'Assomption ». Soyons acteurs de la sauvegarde de notre patrimoine. Participez à la restauration de l'église d'Offlanges !



Renseignements en mairie ou sur le www.offlanges.fr

ÉTAT CIVIL

Naissance

- Flavien BARBIER
le 05 mars 2015.

Mariage

- Sophie LYET et Richard BARNES,
le 26 septembre 2015.



Annonce

Retrouver les anciens numéros du BIO sur notre site Internet :

www.offlanges.fr



Le 5 avril 2016, la Télévision Numérique Terrestre (TNT) passe à la Haute Définition (HD) pour une meilleure qualité de son et d'image.

Tester dès à présent la **compatibilité de vos téléviseurs** afin d'acquiescer si nécessaire un équipement TNT HD (adaptateur HD d'un coût de l'ordre de 25 €).

Informations sur le www.recevoirlatnt.fr

COMMENT VÉRIFIER SON ÉQUIPEMENT ?

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD :



- Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).



- Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

Vie associative et festivités

Agenda du foyer rural

- Samedi 6 février :
Sortie « Percée du Vin Jaune » en car (Lons-le-Saunier) puis soirée repas.
- Dimanche 14 août :
Fête d'Offlanges.



Les membres du foyer rural vous souhaitent une très bonne année 2016

Confrérie de Sainte-Anne

- Dimanche 31 juillet :
Fête de Sainte-Anne.

